

Les élus reversent leurs indemnités contre le Covid



Les couturières bénévoles ont reçu un panier garni.

LANDRETHUN-LÈS-ARDRES En attendant les élections, c'est toujours l'ancien conseil municipal qui est en vigueur. Les adjoints ont décidé, en cette période de crise sanitaire, d'être solidaires : ils ont choisi de reverser leurs indemnités pour mener plusieurs actions. Gabriel Berly, le maire du village, a choisi d'en faire autant. Tout d'abord, ils ont remercié les couturières qui ont, bénévolement, confectionné des masques pour les habitants. Chacune d'elle a reçu un

panier garni offert grâce aux indemnités des conseillers mais aussi avec la participation de Géraldine Waguët, commerçante du village. Les indemnités ont également permis de rembourser l'achat de matériel qui a servi à la fabrication des masques. Tous les habitants de 80 ans et plus ont aussi reçu un panier garni. Le reste a été reversé au C.C.A.S pour les différentes actions qu'il mène en faveur des habitants de la commune. ■ PERRINE BOUCLET